



Les Amis de la Terre

Coface : barrages à la transparence ?

Pour des exportations responsables !



Campagne soutenue par : Agir ici pour un monde solidaire, Alsace Nature, ANPER-TOS, A.S.E.V.E., Association pour le Contrat Mondial de l'Eau, ATTAC, CADTM France (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde), Collectif Adour Eau Transparente, Collectif Seaus Garonne, Comité Contre le Barrage de Charlas, Confédération paysanne, CRID, Ende Doman, France Libertés, France Nature Environnement, FRAPNA, Gabas Nature et Patrimoine, Info Birmanie, Mouvement National de Lutte pour l'Environnement, Puy-de-Dôme Nature Environnement, Plate-forme française pour la réforme de la COFACE et des aides aux exportations, Peuples Solidaires, Réseau Action Climat France, Sherpa, Survie, Terre des Hommes

GREENPEACE



Campagne soutenue au niveau international par : European Rivers Network, Friends of the Earth International, International Rivers Network, WWF dans le cadre de son initiative mondiale sur les grands barrages

2003 année de progrès sur l'eau ?

Les Nations Unies ont déclaré 2003 Année internationale de l'Eau. En mars se déroule à Kyoto le Forum Mondial de l'Eau. Parallèlement, la société civile organise des grands forums à Florence, New York, Sao Paulo... Au G8 d'Evian en juin, Jacques Chirac proposera un Plan Mondial de l'eau. C'est le moment de rappeler les impacts des grands barrages sur la gestion de l'eau.

Les entreprises, banques et institutions publiques françaises sont très actives dans la construction de barrages à travers le monde. La COFACE, l'agence de garantie des exportations qui agit pour le compte de l'Etat, assure la participation de sociétés françaises, Alstom et EDF, dans des barrages comme les Trois Gorges en Chine ou Nam Theun 2 au Laos. Sans ce soutien public, la plupart des projets seraient abandonnés. La COFACE joue donc un rôle clé et peut imposer des normes exigeantes aux projets d'exportations. Elle vient de publier ses règles environnementales pour les grands barrages.

Ce progrès doit se poursuivre : la COFACE ne doit plus faire barrage à la transparence !

Grands barrages : des impacts très controversés sur le développement

Les grands barrages, de plus de 15 m de hauteur, sont au nombre de 45 000 dans le monde, dont 500 en construction.

La Commission Mondiale des Barrages (CMB), créée en 1998 et réunissant des experts du monde entier (gouvernements, entreprises, associations, chercheurs, collectivités, etc), a rendu des conclusions très critiques sur les grands barrages après de nombreuses analyses et consultations. Elle a fait des recommandations remarquables.

Selon la CMB, les grands barrages ont chassé au XX^{ème} siècle entre 40 et 80 millions de personnes de leurs terres. Cela correspond à



toute la population française ! "Dans de trop nombreux cas, un prix inacceptable et souvent inutile a été payé, en particulier en termes sociaux et environnementaux". Les populations vulnérables, femmes, communautés indigènes, minorités ethniques, et les paysans, ont souffert de façon disproportionnée.

D'immenses étendues de forêts, de zones humides, de terres agricoles, et de nombreuses espèces ont disparu.

Les promoteurs des projets exagèrent fortement leurs avantages, et sont selon la CMB dans "l'incapacité constante et systématique d'évaluer le potentiel d'impacts négatifs et de mettre en œuvre des programmes de compensation". Le surcoût moyen des barrages étudiés par la CMB était de 56 %.

Les acteurs français doivent reprendre les recommandations de la Commission Mondiale des Barrages !

Barrage de **Nam Theun 2** (Laos) la France en eaux troubles

D'une capacité de 900 MW, le barrage de Nam Theun 2 est le plus grand et le plus controversé des projets hydroélectriques du Laos.

Des destructions écologiques à la chaîne

Le lac de retenue du barrage inonderait 500 km² (5 fois la surface de Paris). Un tiers d'une des plus précieuses forêts de l'Asie du Sud-Est, le plateau de Nakai, serait perdu. Une cinquantaine d'espèces d'oiseaux risquent de disparaître.



Le barrage forcerait 5000 personnes à quitter leur terre ancestrale et affecterait largement l'écosystème des deux rivières Theun et Xe Bang Fai, le long desquelles 130.000 personnes vivent aujourd'hui de la pêche et de l'agriculture.

Des promesses vaines du gouvernement

Au Laos, les violations des droits humains, notamment la liberté d'expression et d'association, sont quotidiennes. Les journalistes étrangers ne peuvent circuler librement. Dans ce contexte, les consultations peuvent-elles être menées librement ? Dans le cas du barrage de Theun-Hinboun, construit à 50 km de Nam Theun, 25.000 personnes attendent toujours des indemnités. L'exploitation illégale du



bois dans la zone de Nam Theun s'est amplifiée alors que le gouvernement s'était engagé à la contrôler. Si les promesses ne sont pas tenues avant le démarrage des travaux, comment le seront-elles après ?

Un risque financier inacceptable

Le projet coûterait 1,5 milliard de dollars, soit 65 % du PIB du Laos, pays parmi les plus pauvres du monde. Le Laos devra s'endetter lourdement. Pourtant, la rentabilité du projet est très incertaine : la Thaïlande est le seul client potentiel pour l'électricité qui sera produite dans les 25 prochaines années. ! Mais la Thaïlande, qui a une surproduction électrique d'environ 40 %, a remis en cause les accords d'achat d'électricité. Le Laos prendrait donc un risque financier colossal, en immobilisant des sommes qui pourraient être investies autrement.

Les acteurs français ont un rôle clé dans le projet. EDF est leader du consortium créé pour le projet, qui pourrait être financé en partie par l'Agence Française de Développement et la Société Générale, avec une assurance-crédit de la COFACE. Les alternatives au barrage, notamment l'amélioration de l'efficacité énergétique, doivent être analysées. C'est la meilleure option possible en termes économiques, sociaux et environnementaux qui doit être soutenue !



Barrage des **trois Gorges** (Chine) Investissements français... noyade non surveillée

Des dimensions titanesques

Le barrage des Trois Gorges est le plus grand projet hydroélectrique du monde. D'une capacité de 18.700 MW, il déplacera presque deux millions de personnes, noiera 13 villes et 4500 villages, engloutira 162 sites archéologiques dont certains parmi les plus importants de Chine. Son lac de retenue s'étendra sur 660 km de long, soit la distance Paris-Marseille !

Les mesures de compensation et les engagements des promoteurs sont minimes face aux conséquences incalculables d'un tel projet.

Une mauvaise réponse aux crues

Outre la production électrique, le barrage a surtout pour but de contenir les crues du fleuve Yangtze, un des plus grands du monde. En 1998, des inondations ont causé 4000 morts et plus de 36 milliards de dollars de dégâts. Mais le président du barrage, Lu Youmei, a admis lui-même qu'il n'était pas la réponse aux inondations.

Pourquoi ? 85 % des forêts du bassin du Yangtze et pratiquement toutes les zones humides ont disparu du fait de l'agriculture et de l'exploitation forestière, et ne jouent plus leur rôle naturel d'éponges contre les crues. Aussi, après les inondations catastrophiques de 1998, le gouvernement a réalisé qu'il valait mieux instaurer des mesures "douces" en gérant le risque naturel de crue, plutôt que d'accélérer la construction du barrage : reforestation de la région, interdiction d'exploiter le bois, restauration des habitats naturels. C'est cette voie qu'il faut suivre !

La colère des Chinois

Les risques du projet sont tels que des violences ont déjà éclaté à l'occasion des déplacements de population. L'armée a dû intervenir plusieurs fois pour restaurer l'ordre. La corruption est généralisée : le gouvernement a lui-même dénoncé ce "monument à la corruption", et un fonctionnaire a été condamné à mort pour détournement de fonds destinés à la réinstallation des populations déplacées. Le coût officiel du projet (25 milliards de dollars) est déjà de 44 % supérieur au coût initial. Selon certains experts, il pourrait finalement être trois fois supérieur aux prévisions ! Plusieurs membres du gouvernement chinois s'interrogent sur la pertinence du projet.

La Banque mondiale et l'Agence d'assurance-crédit américaine ont refusé de participer au projet. Au contraire, les groupes français Alstom et BNP-Paribas, qui a prêté environ cent millions de dollars avec une garantie de la COFACE, sont impliqués dans les Trois Gorges. Leur participation doit être suspendue tant que les populations déplacées ne bénéficient pas de compensations et de recours en cas de litige !



Commission mondiale des barrages : vers des projets soutenable



Des recommandations décisives

La Commission Mondiale des Barrages a proposé une approche nouvelle de la prise de décision, fondée sur la reconnaissance des droits et l'appréciation des risques pour tous les groupes concernés. Ses recommandations majeures tiennent en sept points :

- Obtenir l'accord informé des personnes affectées ;
- Évaluer toutes les options possibles en amont du projet ;
- Mener des évaluations participatives périodiques des barrages ;
- Préserver les cours d'eau et les moyens de subsistance, en donnant la priorité à la maximisation des systèmes existants ;

- Reconnaître les droits et partager les bénéfices, en mettant en place des mécanismes d'atténuation, d'indemnisation et de compensation ;
- Assurer l'application des normes en mêlant incitations et sanctions ;
- Partager les cours d'eau pour la paix, le développement et la sécurité.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a exprimé son "soutien sans réserve" à ces recommandations, ainsi que le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).

Des problèmes identiques en France

Dans le Sud Ouest de la France, sur le bassin de l'Adour - Garonne, des problèmes demeurent faute de concertation réelle. Une vingtaine de barrages sont programmés, afin d'accroître encore les surfaces irriguées pour la culture du maïs. Le grand barrage de Gardère-Eslourenties (Pyrénées) est déjà en chantier ; un immense réservoir est planifié à Charlas (Haute Garonne). Ailleurs, dans le Puy-de-Dôme, le barrage sur la Sep est jugé insuffisant et de nouveaux aménagements lourds (pompages) sont à l'étude.

Plusieurs points communs existent avec les situations du Laos et de la Chine :

- les projets sont réalisés grâce à de l'argent public : est-ce sa meilleure utilisation ?
- le manque d'information et de transparence est récurrent, et les riverains peuvent rarement participer à la prise de décision : est-ce la meilleure méthode pour faire accepter des projets ?
- le manque d'alternatives étudiées dans les projets est généralisé : est-ce la manière de privilégier des projets économes et respectueux des contextes locaux ?

Une alternative efficace sur la Loire

Grâce au travail mené par le réseau Loire Vivante (dont SOS Loire Vivante), France Nature Environnement, le WWF et le monde de la pêche, le Plan Loire Grandeur Nature a été lancé en 1994. Construit dans une perspective de gestion durable du fleuve, c'est un modèle de concertation.

Il concilie activités économiques, gestion du risque naturel de crue et préservation des milieux naturels. Il a permis d'éviter la construction de trois grands barrages et de réaliser de substantielles économies d'argent public. Plusieurs barrages ont même été détruits sur des affluents de la Loire (Maisons-Rouges, Saint Etienne de Vigan,) et un autre en Bretagne (Kernansquillec), pour permettre la migration du saumon ! Une campagne demande aujourd'hui la suppression du barrage de Poutès-Monistrol, sur l'Allier.

Dans le Sud Ouest aussi, les décideurs publics doivent respecter les recommandations de la Commission Mondiale des Barrages ! Cet été, la Marche pour une Eau Vivante, du 5 au 14 juillet sera une occasion privilégiée de leur rappeler.

Recommandations

pour la COFACE

afin de promouvoir des exportations responsables, la Coface doit agir !

1. La COFACE doit instaurer une transparence en amont de la décision de prise en garantie des projets, et intégrer toutes les recommandations de la Commission Mondiale des Barrages.
2. La COFACE doit suspendre sa garantie dans le barrage des Trois Gorges (Chine) tant que les populations déplacées ne bénéficient pas de compensations et de recours en cas de litige.
3. La COFACE ne doit pas garantir le barrage de Nam Theun 2 (Laos) tant que des études sur les alternatives possibles n'auront pas été réalisées, notamment l'amélioration de l'efficacité énergétique. La meilleure option en termes économiques, sociaux et environnementaux doit être garantie.

Soutenez

la campagne des Amis de la Terre sur les grands barrages

Au cœur du mouvement écologiste depuis 30 ans, nos actions visent à :

Alerter l'opinion et les institutions sur les dangers d'aujourd'hui et de demain : changement climatique, malnutrition...

Faire pression sur les décideurs politiques et économiques par des campagnes de pétition, des manifestations...

Représenter un courant d'opinion dans les négociations nationales et internationales.

Pour se renseigner ou adhérer

Les Amis de la Terre

2B, rue Jules Ferry - 93100 Montreuil
Tel : 01 48 51 32 22
www.amisdelaterre.org

Signez et envoyez les cartes postales :

- au Ministre des Finances pour demander que la COFACE améliore sa transparence et respecte les recommandations de la Commission Mondiale des Barrages
- aux Amis de la Terre pour soutenir notre action et évaluer son impact.



**Les Amis
de la Terre**



Les Amis de la Terre

**Coface:
barrages à la
transparence ?**

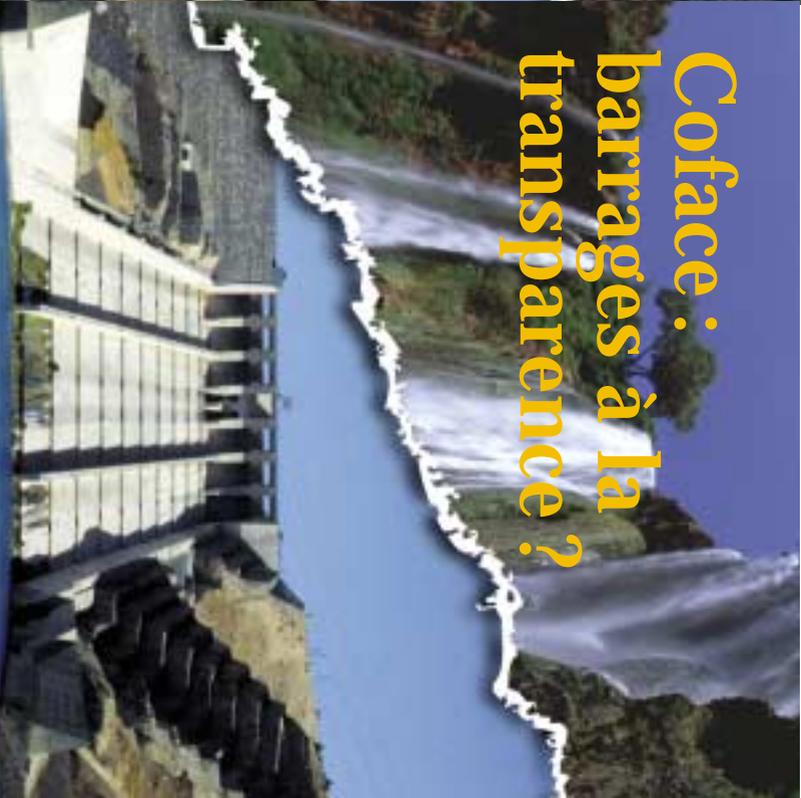


Pour des exportations responsables !



Les Amis de la Terre

**Coface:
barrages à la
transparence ?**



Pour des exportations responsables !

Monsieur le Ministre,

La COFACE, a rendu publiques en décembre 2002 ses "lignes directrices environnementales pour les centrales hydroélectriques et grands barrages". Ce progrès vers davantage de transparence doit se poursuivre en 2003, Année internationale de l'Eau, vers une réelle concertation dans les projets pris en garantie. En tant que Président de la Commission Interministérielle des Garanties, vous pouvez faire évoluer les lignes directrices de la COFACE.

Je vous demande de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour que :

- La COFACE instaure une transparence en amont de la décision de prise en garantie des projets, et intègre les recommandations de la Commission Mondiale des Barrages
- La COFACE suspende sa garantie dans le barrage des Trois Gorges (Chine) tant que les populations déplacées ne bénéficient pas de compensations et de recours en cas de litige
- La COFACE ne garantisse pas le barrage de Nam Theun 2 (Laos) tant que des études sur les alternatives possibles n'auront pas été réalisées, notamment l'amélioration de l'efficacité énergétique. La meilleure option en termes économiques, sociaux et environnementaux doit être garantie.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération la plus haute.

Nom / prénom	Nom / prénom
Adresse	Adresse
.....
.....
Signature	Signature

Monsieur Francis MER
Ministre des Finances
Teledoc 151
139, rue de Bercy
75 572 Paris Cedex 12

J'ai interpellé le Ministre des Finances
en envoyant la carte postale



Nom / prénom

Adresse

■ Je fais un don de € pour participer aux frais de la campagne sur les grands barrage

■ Je commande exemplaires de la brochure **COFACE : barrages à la transparence ?**
0,5 € par exemplaire.

■ J'adhère aux **Amis de la Terre**

Abonnement au magazine "La Baleine" compris (1 an 4 numéros)

Adhésion simple **40 €** / étudiants et chômeurs **17 €** / Couples **56 €** / Soutien **60 €**

■ Je commande le rapport "Chine : les droits humains noyés dans le barrage des Trois Gorges" (Amis de la Terre / International Rivers Network, mars 2003) au prix de **4 €**

J'ai fait signer la carte à une autre personne. Pour qu'elle soit informée des résultats de la campagne, voici ses coordonnées :

Nom / prénom

Adresse

.....

Carte postale à retourner à : Les Amis de la Terre - 2B, rue Jules Ferry - 93100 Montreuil